

Département de la Sarthe
Commune de Conlie

Séance du 10 Juillet 2020

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Nombre de votants : 18

Date de la convocation : 3 juillet 2020

Date d'affichage : 13 juillet 2020

Date de transmission : 13 juillet 2020

Ordre du jour :

- DPU
- Demande de subvention par l'US Football Conlie-Domfront
- Décision modificative n° 1 du budget principal
- Décision modificative n° 1 du budget assainissement
- Tarifs cantine/garderie pour l'année 2020/2021
- Indemnité de gardiennage de l'église
- Election des délégués aux élections sénatoriales

L'an deux mille vingt, le dix juillet, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Présents : Christian LEMASSON, Maire ;

Valérie RADOU, Mikaël JUPIN, Nathalie THIEBAUD, Christian SYBILLE, Aurélie VIAUD-FORTUN, adjoints ;

Patricia TESSIER, Philippe DERENNES, Marinette GOULU, Arnaud ROBIDAS, Hervé BLOSSIER, Mégane BOUVET, Jean-Joachim BELLESSORT, Charlène BOUILLY conseillers municipaux.

Absents excusés : Jean-Michel GONNET

Véronique LEFEBVRE ayant donné procuration à Patricia Tessier, Lionel CISSE ayant donné procuration à Mikaël Jupin, Karine PÉAN ayant donné procuration à Valérie Radou, Sophie POURCEAU ayant donné procuration à Joachim Bellessort

Les actes administratifs peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif du Mans dans un délai de deux mois à compter de leur publication/affichage/notification

Séance du 10 Juillet 2020

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN : 27 RUE DU MANS

Monsieur Christian SYBILLE, adjoint en charge de l'urbanisme, présente aux membres du conseil municipal la Déclaration d'Intention d'Aliéner un bien soumis à droit de préemption situé 27 rue du Mans, parcelle cadastrée section AC n° 44p.46.47 pour 1681 m².

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
N'exerce pas le droit de préemption urbain sur ce bien.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN : 25 RUE DE CURES

Monsieur Christian SYBILLE, adjoint en charge de l'urbanisme, présente aux membres du conseil municipal la Déclaration d'Intention d'Aliéner un bien soumis à droit de préemption situé 25 rue de Cures, parcelle cadastrée section C 1204 pour 2397 m².

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
N'exerce pas le droit de préemption urbain sur ce bien.

OCTROI D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'US CONLIE-DOMFRONT FOOTBALL

Monsieur le Maire rapporte au conseil municipal la demande de l'US Conlie-Domfront Football pour l'octroi une subvention exceptionnelle de 330 € afin de remplacer le filet abîmé par un agent communal lors de la tonte du stade de foot « Lucien Beauger ».

Le conseil municipal accorde, à l'unanimité, à titre exceptionnel, une subvention de 330 € à l'US Conlie – Domfront football. Cette subvention est inscrite à l'article 6574 – subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé.

BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'il convient de prendre une décision modificative afin de mettre à jour le budget suite à la panne de la machine à laver de l'école maternelle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Adopte la décision modificative n°1 du budget principal de la commune comme suit :

Séance du 10 Juillet 2020

D	2184-2/92	Mobilier OP : Ecole Maternelle	400.00
D	2183-1	Matériel informatique Mairie	-400.00

La section d'investissement reste équilibrée à 299 265.02 €.

BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT » : DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'il convient de prendre une décision modificative afin de mettre à jour le budget primitif du budget annexe « assainissement » suite à la régularisation d'écritures d'ordre.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Adopte la décision modificative n°1 du budget annexe « assainissement » comme suit :

D	023. Virement à la section d'investissement	+ 1600.00
R	7811/042. Reprise sur amortissements des immobilisations	+ 1600.00

La section de fonctionnement s'équilibre à 359 518.59 €.

D	2803/040. Amortissement frais de recherches et de développement	+ 1600.00
R	021. Virement de la section de fonctionnement	+ 1600.00

La section d'investissement s'équilibre à 1 391 209.12 €.

INDEMNITÉS POUR LE GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE COMMUNALE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Verse à M. l'Abbé Julien SOSSOU, résidant à Conlie, une indemnité de gardiennage de l'église communale d'un montant de 479.86 € pour l'année 2020.

**Département de la Sarthe
Commune de Conlie**

Séance du 10 Juillet 2020

TARIFS CANTINE ET GARDERIE – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Fixe les tarifs cantine et garderie pour l'année scolaire 2020-2021 comme suit :

Cantine	Maternelle	4,20 €
	Primaire	4,40 €
	Repas à prix coûtant	7.36 €
	Sans repas	3,00 €
Garderie	Maternelle	3,70€/jour avec plafond de 55.50€/mois
	Primaire	3,70€/jour
	Primaire forfait	31,00€/mois

Précise que la famille d'un enfant choisissant de bénéficier des services proposés ci-dessus et ayant un montant de facturation annuel inférieur à 15€ se verra facturer 15€.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Après la constitution du bureau, M. le Maire rappelle qu'il y a lieu d'élire 5 délégués et 3 suppléants, informe le conseil qu'une liste lui ont été remise :

- Liste « Pour Conlie » composée de M Christian LEMASSON, Mme Valérie RADOU, M Mikaël JUPIN, Mme Nathalie THIEBAUD, M Jean-Joachim BELLESORT, Mme Mégane BOUVET, M Philippe DERENNES, Mme Aurélie VIAUD-FORTUN et demande à chaque conseiller de voter à l'appel de son nom, tenant compte des quatre procurations données.

Résultat de l'élection :

- Nombre de votants n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 18
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 18

Ont obtenu :

- « Pour Conlie » : 18 suffrages, 5 délégués, 3 suppléants,

Ont été élus délégués

- « Pour Conlie » : M Christian LEMASSON, Mme Valérie RADOU, M Mikaël JUPIN, Mme Nathalie THIEBAUD, M Jean-Joachim BELLESORT

Ont été élus suppléants :

- « Pour Conlie » Mme Mégane BOUVET, M Philippe DERENNES, Mme Aurélie VIAUD-FORTUN

Le procès-verbal a été signé à dix-neuf heures quatre minutes par le Maire, Patricia Tessier, la secrétaire de séance et les membres du bureau.